



La vie de pacha  
Rue du Chêne, 9 B-6792 Aix-sur-Cloie  
Tél : +32 (0)498 75 98 41

Compte bancaire : BE17 7320 4998 1121 (CREGBEBB)

Vétérinaire de contrat : Dr. R. Lescrainier - Cabinet vétérinaire des 3 Frontières à Aubange (BeVet)

N° d'entreprise : 0721.879.740

N° d'agrément : HK40804456

Mail : laviedepacha.pension@gmail.com

## CONDITIONS POUR TOUT SEJOUR A PARTIR DU 01/01/27

**Toute demande de réservation vaut acceptation de ces conditions.**

### VACCINS OBLIGATOIRES :

- Leucose (FeLV) : si votre chat ne sort pas, il est possible qu'il ne soit pas vacciné contre la leucose. Dans ce cas, veuillez prendre RDV chez votre vétérinaire au minimum 6 semaines avant le séjour (car la primo-vaccination nécessite 2 injections à 1 mois d'intervalle).
- Coryza et typhus (RCP/CRP/CVR).
- Rage : uniquement si vous ne résidez pas en Belgique.

Lors de votre demande de réservation, il faut nous transmettre une photo du carnet de santé de votre chat. Cela nous permet de vérifier que tous les vaccins obligatoires sont à jour et valides.

**Nous ne pouvons pas accepter un chat dont la vaccination n'est pas conforme.**

### Le carnet de vaccination sera gardé à la pension durant toute la durée du séjour.

Si vous avez oublié de l'apporter, il faudra aller le rechercher. A défaut, nous ne pouvons pas accueillir votre chat et aucun remboursement ne pourra être effectué.

### TRAITEMENT ANTIPARASITAIRE:

Votre chat doit être à jour dans ses traitements contre les parasites externes (puces/tiques) et internes (vers).

### IDENTIFICATION/STERILISATION:

Votre chat doit être identifié électroniquement (si né après le 01/11/2017) et stérilisé (si plus de 6 mois).

### HORAIRES :

Arrivées, départs et visites **uniquement sur RDV** : vous devez arriver au minimum 15 minutes avant la fermeture

- Lundi et mardi : de 10H00 à 12H00 et de 17H00 à 19H00
- **Mercredi : pas d'arrivée, de départ ni de visite possible.**
- Jeudi, vendredi et samedi : de 10H00 à 12H00 et de 17H00 à 19H00
- **Dimanche : arrivées et départs de 11H00 à 12H00, pas de visite possible**
- **Le 01 janvier et le 25 décembre : pas d'arrivée, de départ ni de visite possible.**

Merci de bien respecter les heures de RDV. **En cas d'empêchement ou de retard de plus de 15 minutes, il faut nous en informer afin de ne pas perturber les activités de la pension. Si le retard est trop important, nous conviendrons d'un autre RDV compatible avec notre agenda.**



## ALIMENTATION :

Vous devez apporter la nourriture (croquettes, pâtées,...) en suffisance pour la durée du séjour.

## SANTE :

**Si lors de votre arrivée nous constatons un problème de santé ou un traitement médical non déclaré avant la réservation, nous nous réservons le droit de refuser la prise en charge de votre chat. Dans ce cas, aucun remboursement des sommes déjà versées ne pourra être effectué.**

Par mesure de sécurité, si nous constatons que votre chat est trop agressif, nous nous réservons le droit de ne plus l'accepter.

**Nous n'acceptons pas les chats souffrant de diabète, de coryza chronique ou de toute autre maladie transmissible.**

En cas de problèmes de santé durant le séjour, nous ferons appel soit à notre vétérinaire de contrat, soit au vôtre (dans un rayon maximum de 10 km, en Belgique), soit à tout autre vétérinaire disponible s'il s'agit d'une urgence. Les frais découlant des soins seront à votre charge et devront être remboursés au plus tard au moment du départ.

Si votre chat a des problèmes d'incontinence, merci d'apporter des alèzes en suffisance.

## INFORMATIONS A TRANSMETTRE LORS D'UNE DEMANDE DE RESERVATION :

- 1) Prénom de votre chat et brève description de son caractère.
- 2) Photos de tous les vaccins faits : → voir vaccins obligatoires.
- 3) Éventuels problèmes de santé actuels ou antérieurs de votre chat (ex : allergies, cystites, troubles urinaires, digestifs, respiratoires, maladie chronique...) ainsi que tout traitement en cours ou récent.
- 4) Vos coordonnées complètes : nom, prénom, adresse, e-mail, numéro de GSM.
- 5) Dates d'arrivée et de départ (pas possible les mercredis).
- 6) Tranche horaire souhaitée pour l'arrivée et le départ (→ voir nos horaires).

Les demandes de réservations se font uniquement par mail ou via Messenger.

**! les demandes incomplètes ne seront pas prises en compte.**

Séjour de **minimum 3 jours en dehors des vacances scolaires belges.**

Séjour de **minimum 6 jours durant les vacances scolaires belges.**

## TARIFS ET PAIEMENT :

Nos tarifs sont de 21€, 25€ ou 28€ **par jour** en fonction de la taille de la loge (M, L ou XL). Toute journée entamée (quelle que soit l'heure d'arrivée ou de départ) sera due.

Réduction de 10% pour les séjours à partir de 14 jours et de 15% à partir de 21 jours.

Supplément pour arrivée ou départ dimanche et jours fériés : 7€.

Supplément pour le 2<sup>ème</sup> chat d'un même foyer partageant une loge L ou XL : 10€ /jour.



Un **acompte** de 50% sera à payer dans les 3 jours suivant la demande de réservation.

**En cas de non-paiement de celui-ci dans les délais, la loge pourra être réservée à un autre client.**

Le solde sera à payer au plus tard 7 jours avant l'arrivée.

### **ANNULATION D'UNE PARTIE DU SEJOUR (quelle que soit la raison) :**

Si vous annulez 1 ou plusieurs jour(s) du séjour (arrivée différée ou départ anticipé)

- au **minimum 60 jours avant la date d'arrivée** initialement prévue, **l'acompte des jours supprimés sera remboursé avec un retrait de 5€ par jour supprimé.**

- **moins de 60 jours avant la date d'arrivée** initialement prévue, **l'acompte des jours supprimés ne sera pas remboursé.**

Si vous supprimez un ou plusieurs jour(s) alors que le **séjour est entamé, aucun remboursement** ne sera effectué.

### **ANNULATION DE L'INTEGRALITE DU SEJOUR (quelle que soit la raison) :**

Si vous annulez la totalité du séjour :

- au **minimum 60 jours avant la date d'arrivée** initialement prévue, **l'acompte sera remboursé** avec un retrait de **25€ pour frais de dossier.**

- **moins de 60 jours avant la date d'arrivée** initialement prévue, **l'acompte ne sera pas remboursé.**

**Déplacer l'intégralité d'un séjour équivaut à une annulation.**

### **ENGAGEMENT ET RESPONSABILITE DE LA VIE DE PACHA :**

Le bien-être de votre chat est notre priorité. Nous nous engageons à le traiter avec douceur et amour, à être présents pour interagir avec lui au travers de jeux et câlins, à le nourrir, à l'héberger dans un environnement propre et sain, à veiller à tous ses besoins ainsi qu'à consulter un vétérinaire si nécessaire.

Bien que nous mettons tout en œuvre pour que le séjour de votre chat se déroule dans des conditions optimales et sécurisées, le risque « zéro » n'existe pas. Nous ne pouvons pas assurer une surveillance permanente (nuit, temps passé avec les autres chats, ...). Nous prenons également toutes les dispositions pour que votre chat ne contracte pas de maladie (vérification des vaccins, traitement antiparasitaire, refus des chats ayant des maladies transmissibles) et mettons en œuvre toutes les mesures nécessaires pour que l'hygiène des loges, locaux, bacs à litière, paniers, couvertures, gamelles soit irréprochable. Il est important de souligner que certaines maladies peuvent être présentes pendant des mois voire des années dans l'organisme d'un chat sans se manifester. Un événement stressant peut déclencher l'apparition des symptômes sans que la pension soit en cause. C'est le cas, entre autres, du FIV, de la péritonite infectieuse féline (PIF), de la teigne, de certaines formes chroniques du coryza, d'insuffisance rénale et d'hépatite.

Pour toutes ces raisons, nous déclinons toute responsabilité en cas de blessure, maladie ou décès de votre chat durant son séjour, sans lien direct avec notre responsabilité.

### **CONTRAT :**

Un contrat sera rempli et signé le jour de l'arrivée.